



LÀ

**où votre voix
compte**

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel Bagot, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

MERCREDI 12 AVRIL 2023, À 19 H

Centre de congrès de Saint-Hyacinthe
1325, rue Daniel-Johnson Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S4

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les membres présents pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les administrateurs et poser des questions au conseil d'administration. Il est à noter que l'assemblée annuelle se déroulera uniquement en français.

SIÈGES EN ÉLECTION

Trois (3) sièges sont à pourvoir au conseil d'administration de la Société.

Tout membre-assuré désirant combler un siège d'administrateur doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 3 avril 2023, à 16 h, le bulletin de mise en candidature, les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi est fait à l'adresse jacques.drapeau@promutuel.ca. Les membres-assurés peuvent également communiquer à cette adresse courriel pour se procurer les documents de mise en candidature mentionnés ci-dessus. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à l'adresse jacques.drapeau@promutuel.ca, au plus tard le 11 avril 2023, à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli, lequel est également disponible à cette même adresse. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter qu'un seul membre.

Un goûter sera servi.

Il y aura des tirages de prix de présence, dont un premier prix tiré à 19 h.